

ID: 080-200070969-20250915-2025 1509 8-DE



du Bureau Communautaire

: 21

: 1

: 21

Membres présents

Membre représenté

9 septembre 2025

Date de la convocation

Membres

Titulaires

Votants

2025-15.09 08

Feuillet 1021

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AVRE LUCE NOYE

L'An DEUX MILLE VINGT CINQ, QUINZE SEPTEMBRE à 18 H 30, le Bureau Communautaire convoqué légalement, s'est réuni au Pôle administratif de la CCALN à Ailly-sur-Noye, sous la présidence de Monsieur DOVERGNE Alain

■ Etaient présents les Vice-Présidents et Conseillers Communautaires Délégués :

Mesdames BERTOUX Julia, DOUAY Sonia, RAMON Marie-Gabrielle,

Messieurs DOVERGNE Alain, SURHOMME Alain, DURAND Pierre, LAMOTTE Dominique, MOURIER Francis, VAN DE VELDE Michel, BOUCHER Michel, LEROY Jean-Maurice, DUTILLEUX

Etaient présents les Conseillers Communautaires :

Messieurs CAPELLE Hubert, VERONT Fabrice, BEAUMONT Joël, LEVASSEUR Roger, DELANAUD Stéphane, VAN OOTEGHEM J. Michel, LESCUREUX André, NOCHEZ Didier

- Etait représenté : M. MAROTTE Philippe par M. BOUCHEZ Michel
- Absent(e)s et / ou Excusé(e)s :

Mesdames PREVOST Anne-Marie, PATRICE-BOURDELLE Christine, PERONNET Fabienne, RIHET Anne

Messieurs MAROTTE Philippe, WABLE Vincent, CHANTRELLE Brice

Objet: MAPA - ACCORD CADRE A BONS DE COMMANDE POUR PRESTATION DE SERVICE DE MAINTENANCE DES INSTALLATIONS ELECTROMECANIQUE DES OUVRAGES D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT

Rapport de M. Francis MOURIER, Vice-Président Eau Assainissement GEMAPi

La communauté de Communes Avre Luce Noye a lancé une consultation en procédure adaptée afin de sélectionner une entreprise pour la réalisation de dépannage et de maintance électromécanique sur les installations d'eau potable et d'assainissement.

L'annonce a été publiée sur la plateforme de dématérialisation www.marchéspublics596280.fr, le 20 Juin 2025. La date limite de remise des offre était fixée au 31 Juillet 2025 à 12h00.

3 offres ont été remises dans les temps et admises.

Le règlement de la consultation stipule que les offres seront jugées selon les critères suivants :

	CRITERES	PONDERATION
1	prix	50 pts
2	valeur technique 50 p	

critères	Rés'eaux services	SAUR SAS	Lhotellier TP
N°1 : prix en € HT	82 720,00 €	72 693,08 €	74 282,18 €
Note critère prix	43.94/50	50/50	48.93/50
N°2 : valeur technique			
Note valeur technique	45/50	50/50	50/50
Note générale	88.94/100	100,00	98.93/100
Classement général	3ème	1er	2ème

Envoyé en préfecture le 18/09/2025

Reçu en préfecture le 18/09/2025

Publié le

ID: 080-200070969-20250915-2025_1509_8-DE

Considérant les critères de choix retenus et le résultat de l'analyse (rapport détaillé annexé) : l'offre de l'entreprise **SAUR SAS** apparait comme étant l'offre la plus économiquement avantageuse. Sous réserve des avis favorables des conseils d'exploitation RASPE et RASPA des 10 et 23 septembre 2025,

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Bureau communautaire :

- Décide d'attribuer le Mapa accord cadre à bons de commandes pour les prestations de maintenance électromécanique sur les ouvrages d'eau potable et d'assainissement à SAUR, pour un montant de 72 696.08€ HT conformément aux dispositions contractuelles ci-jointes,
- Autorise le Président, le 1^{er} Vice-Président et le Vice-Président Eau Assainissement à signer les pièces du marché et les documents en rapport avec cette décision.

POUR EXTRAIT CONFORME

Fait et délibéré, le 15 septembre 2025 à Ailly sur Noye

Cet acte sera transmis en Sous-Préfecture le 1805 25

Affiché le 18(09/25

Alain DOVERGNE

Le Président